

PROJET PÉDAGOGIQUE

Les mercredis en période scolaire



Les vacances scolaires

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

5, rue des Ecoles – 86220 INGRANDES-SUR-VIENNE

Tél : 09.72.97.45.62

Port : 07.84.08.06.34

Mail : clshmableetvienne@free.fr / ingrandesalsh@gmail.com

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PRESENTATION DE L'ORGANISATEUR	2
LES INTENTIONS ÉDUCATIVES	3
Le projet éducatif	
Le projet pédagogique	
PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SON CONTEXTE.....	4
Statut de l'organisateur	
Présentation de la structure	
FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE.....	5
Description d'une journée type	
Organisation	
Répartition de l'équipe	
Transport	
PRESENTATION DU PERSONNEL.....	10
Présentation de l'équipe	
Organigramme	
LES MOYENS DE COMMUNICATIONS	12
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	13
EVALUATION ET FORMATION	15
Formation de l'équipe	
Evaluation auprès des enfants	
Evaluation des animateurs	

INTRODUCTION

Bonjour à tous,

Nous voici ensemble pour travailler à l'Accueil de Loisirs situé à Ingrandes-Sur-Vienne.
Le projet pédagogique nous accompagnera tout au long de cette année 2021-2022. Il nous servira de fil conducteur pour l'organisation et le bon déroulement du séjour, en complément du règlement intérieur et de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur (DDCS).

Bonne lecture !

L'EQUIPE DE DIRECTION

PRESENTATION DE L'ORGANISATEUR

La commune de Dangé-Saint-Romain est située au nord du département de la Vienne, à la limite de l'Indre et Loire.

La commune de Dangé-Saint-Romain faisait partie de la Communauté de Communes « les Portes du Poitou » depuis le 01 Janvier 2013, qui comprenait 17 communes rurales et périurbaines.

Depuis le 01 Janvier 2017, elle a intégré la « Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais » (CAPC).

Suite à la non-reprise par la CAPC de la compétence enfance jeunesse – ALSH, dans le cadre de son extension au 01 Janvier 2017, la commune de Dangé-Saint-Romain a accepté, par délibération du 20 Octobre 2016, d'exercer la compétence ALSH pour les communes de l'ex territoire des « Portes du Poitou ».

Elle comprend les communes suivantes :

- ANTRAN
- BUXEUIL
- DANGE-SAINT-ROMAIN
- INGRANDES-SUR-VIENNE
- LEIGNE-SUR-USSEAU
- LES ORMES
- LEUGNY
- MONDION
- OYRE
- PORT-DE-PILES
- SAINT-CHRISTOPHE
- SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS
- SAINT-REMY-SUR-CREUSE
- SERIGNY
- USSEAU
- VAUX-SUR-VIENNE
- VELLECHES



La commune de Dangé-Saint-Romain exerce de plein droit la compétence enfance jeunesse en lien avec un comité de pilotage intercommunal dans les domaines suivants :

- Organisation et gestion d'accueil et d'animations pour les enfants de 3 à 18 ans :
 - un accueil extrascolaire durant les vacances scolaires
 - un accueil périscolaire les mercredis après-midi
- Soutien aux associations, en particulier à l'Association des Familles Rurales uniquement dans le cadre d'un conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Le projet éducatif

Consciente de l'importance de la place des jeunes dans la vie locale, la Commune a mis en place un comité de pilotage composé de référents des communes de l'ex Communauté de Communes.

En concertation avec les acteurs jeunesse, elle a élaboré un nouveau projet éducatif et y a édicté les intentions éducatives qu'elle souhaite voir développer sur son territoire. Le Projet Educatif repose ainsi sur 7 grands principes

- Développer l'autonomie des enfants et des jeunes
- Développer le respect de soi, des autres et de l'environnement
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Rendre l'enfant et/ou l'adolescent citoyen
- Favoriser et accompagner l'accès au plus grand nombre aux activités culturelles, physiques et de loisirs.
- Maintenir l'enfant au cœur du projet (besoin, rythme, envie ...)
- Découvrir et utiliser les ressources du territoire en favorisant sa découverte

Le projet éducatif s'inscrit dans une phase de développement autour de trois axes :

- Offrir des accueils accessibles à tous avec une politique tarifaire adaptée,
- Accueillir les enfants de 3 à 18 ans,
- Être au plus proche de la population par la mise en place de transport.

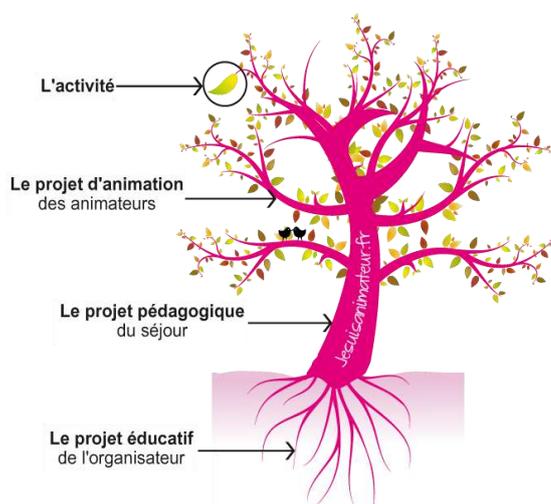
Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement de l'accueil de loisirs et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Le projet pédagogique décline des conditions de mise en œuvre du projet éducatif. Il traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donné. Il annonce la manière dont on souhaite accueillir l'enfant et le jeune.

Le projet pédagogique (représenté par le tronc) est rédigé par le directeur en concertation avec les animateurs. Il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à un séjour donné, à une période donnée et à une équipe donnée.



Statut de l'organisateur

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Accueil de Loisirs d'Ingrandes-sur-Vienne est géré par la mairie de Dangé-Saint Romain.

Auparavant, La structure dépendait de la communauté de Communes « Les Portes du Poitou », tout comme les deux autres Accueils de Loisirs du territoire.

Présentation de la structure

L'Accueil de Loisirs d'Ingrandes se situe au 5, rue des écoles, 86220 Ingrandes-sur-Vienne. Il a une capacité d'accueil de 52 places. La structure dispose d'une salle supplémentaire mise à disposition par la mairie d'Ingrandes-sur-Vienne permettant de répondre à un plus grand nombre de demande d'inscription, comme l'été.

On y accueille les enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 07h00 à 19h00.

La structure dispose de :

- Plusieurs salles d'activités (dont deux dédiées à l'accueil des enfants âgés de 3 à 5 ans, avec du mobilier adapté à leur taille)
- Un dortoir
- Un coin bibliothèque
- Une salle animateur (cuisine, matériel...)
- Un bureau
- Un coin dinette, poupées, jeu de construction...
- Deux espaces extérieurs (une cour à l'avant du bâtiment, et un espace pelouse avec des jeux à l'arrière)
- Le réfectoire (cantine de l'école élémentaire mise à disposition par la mairie d'Ingrandes-sur-Vienne)

La proximité du gymnase, de la bibliothèque, du cinéma, de la maison des associations ainsi que de plusieurs espaces verts comme le « Lac du Gros Caillou » et « les bords de vienne » offrent également de nombreux atouts aux animateurs, pour diversifier leurs activités et proposer des activités physiques sportives ou encore culturelles, dans des lieux sécurisés.

Les centres aquatiques de Saint-Gervais-Les-Trois-clochers et de Dangé-Saint-Romain sont également proche de l'Accueil de Loisirs, ce qui facilite la proposition de sorties piscine.



FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Description d'une journée type

HORAIRES	ACTIVITES POUR LES 3-6 ANS	ACTIVITES POUR LES 7-11 ANS
07h00-09h00	Accueil des familles + photo des présences	
09h15-09h30	Règles de vie avec les enfants	
09h30-10h30	Activité (2 animateurs = 2 activités)	Gymnase
10h30-11h45	Gymnase	Activité (2 animateurs = 2 activités)
11h45-13h15	Repas (en 2 services)	
13h15-14h00	Sieste à 13h30 pour les 3-4 ans et/ou jeux ; temps libre	
14h00-16h00	15h30 : fin de la sieste / Temps calme (15-30min) + Activité	
15h45-16h00	Rangement des activités et des salles	
16h00-16h30	Goûter + rangement	
16h45-19h00	Accueil des parents	

Accueil des enfants

Le temps d'accueil du matin s'effectue de 07h00 à 09h00. Un animateur référent est en charge d'accueillir au portail les familles afin de les aider dans ce moment de séparation. Nous ne faisons toujours pas rentrer les parents dans l'enceinte de la structure suite à la crise sanitaire donc ils doivent sonner à la sonnette qui est accroché au portail afin que l'animateur vienne accueillir les enfants.

Quand un enfant entre dans la structure, il pose ses affaires aux portes manteaux et doit obligatoirement se laver les mains avant d'aller rejoindre sa salle d'activité où se trouveront des jeux, des livres, du matériel pédagogiques...

Chaque matin, les enfants de 7-11ans auront la possibilité de mettre l'heure humeur du moment et choisir leur activité par le biais d'un panneau. Cette humeur pourra être changer à tout moment de la journée.

Pour les 3-6ans, ils accrocheront leur photo sur un support ludique dans leur salle pour montrer leur présence au centre.

L'animateur chargé de l'ouverture doit être disponible et à l'écoute des familles. L'animateur note l'arrivée de chaque enfant, ainsi que les informations importantes à transmettre à l'équipe de direction.

Inscriptions à la demi-journée :

	Arriver des enfants	Départ des enfants
Matin sans repas	7h00 – 9h00	11h40 (3-6 ans) 12h10 (7-11 ans)
Matin avec repas	7h00 – 9h00	13h30
Après-midi sans repas	13h30	16h45-19h00
Après-midi avec repas	11h40 (3-6 ans) 12h10 (7-11 ans)	16h45 – 19h00

Le soir, l'accueil des parents se fait de 16h45 à 19h00 avec 1 animateur référent. Les parents sonnent à la sonnette du portail, l'animateur les accueillera et fera un retour sur la journée (activité, comportement, etc...). En aucun cas un parent n'aura le droit de rentrer à l'intérieur.

Les enfants peuvent partir uniquement avec les personnes autorisées (une autorisation parentale est signée au moment de l'inscription). Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.



Les règles de vie

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont le plus souvent négociées et établies en début de séjour avec les enfants et sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

Le premier lundi des vacances, les animateurs les aborderont avec les enfants.

Afin qu'elles soient adaptées à l'âge des enfants, elles seront mises en place de façons différentes dans chaque groupe. Un support ludique sera confectionné.

Tous les matins, les règles de vie seront rappelées afin de bien redéfinir le cadre.

Le repas

Le temps de restauration doit permettre aux enfants de se détendre, de récupérer, de bien se nourrir, mais il doit aussi contribuer à leur équilibre tout en respectant leur rythme individuel.

Ce temps contribue également à l'apprentissage des relations de groupe, de l'autonomie et des règles de vie en collectivité.

Avant le repas, les animateurs rappellent les règles d'hygiène (aller aux toilettes, se laver les mains...).

Pour le repas, il y a 2 services. Dans un premier temps les 3-6 ans (11H45) puis les 7-11 ans (12H15). Le réfectoire comporte 2 salles.

A l'entrée, les enfants auront l'obligation de se laver les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition avant et après le repas.

Le premier service mangera dans une première salle sur des tables rondes adaptées à leur âge et le deuxième service dans une seconde salle sur des tables hautes et rectangulaires.

La cantinière aura pris le temps de disposer le nombre de couverts nécessaire. Les enfants pourront choisir leur place. Une fois les enfants installés ils ne se déplaceront plus pendant toute la durée du repas. Pour jeter ses déchets si besoin un sceau sera mis dans la salle en guise de poubelle de table, seuls les animateurs auront le droit d'y toucher. A la fin du repas, les tables ne seront pas desservies par les enfants, cela sera fait par les agents d'entretien.

Les repas seront livrés préparés en liaison froide.

La sieste

A 13h30, les petits vont à la sieste. La salle doit être préparée en amont (préparation des lits, rideaux tirés, photo au-dessus de leur lit...) par l'animateur chargé de surveiller le temps de sieste.

A partir de 15h30, le réveil se fait progressivement en respectant le rythme de chacun. Les enfants qui le souhaitent peuvent se lever et aller retrouver les autres.

Pour des raisons d'hygiène, les draps seront changés tous les jours.

Les animations

Elles se déroulent le matin de 09h15 à 12h00 et l'après-midi, de 14h00 à 15h45. Chaque animateur présentera une activité différente, afin de laisser le choix aux enfants de se diriger vers celle qu'il préférera. Cela permettra également de réguler le groupe et de faciliter l'organisation de l'activité.

Pendant les journées de préparations, les animateurs auront défini un thème. Certaines activités seront proposées et d'autres seront choisies avec les enfants.

Le gymnase est accessible de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 15h30 si besoin. Ceci afin d'inclure des temps sportifs lors des animations. Chaque jour un animateur sera chargé de mettre en place un jeu pour son groupe. Il peut y avoir des petits ou des grands groupes.

Il faudra alterner des moments plus intenses avec des temps calmes.

Afin de respecter les besoins de chaque enfant, les journées des plus petits seront organisées de manière différente (sieste, temps calme, activités courtes...).



Organisation

Pour une organisation optimale, l'Accueil de Loisirs fonctionne par période et par thème. Des réunions de préparations auront lieu en amont pour préparer ces différentes périodes. Ces réunions sont obligatoires, aucune absence, sauf circonstances exceptionnelles (maladie, accident...) ne seront acceptées.

Des réunions intermédiaires (bilan, recadrage, évaluation) pourront avoir lieu si nécessaire.

L'animateur doit prévoir et préparer ses activités à l'avance : d'une part pour être sûr que cela fonctionne et d'autre part pour avoir le matériel nécessaire.

Des activités manuelles et sportives devront être proposées aux enfants, en plus des activités culturelles et de loisirs.

De plus, il faudra prévoir une activité de secours en cas de mauvais temps (si activité extérieure) ou de contre temps (dernière minute).

C'est l'enfant qui fait, pas l'adulte ! Chaque activité ne veut pas forcément dire un objet à ramener et une activité peut durer plusieurs jours.

Il faudra respecter les locaux et donc penser à nettoyer après les activités ! Le rangement fait partie intégrante de l'activité.

Chaque enfant participera à l'élaboration, la préparation et la mise en œuvre de l'activité et plus généralement à tout acte de la vie quotidienne. Chaque jeune apportera son savoir-faire et son vécu dans l'organisation d'activités communes.

Les animateurs seront présents dans toutes les démarches initiées par les jeunes. Leur rôle sera dominant pour le bon déroulement du séjour en aidant par exemple les plus timides à s'exprimer.

Les enfants et les adultes seront partie prenante dans l'organisation du centre.

La proximité du gymnase, des différentes salles de la commune, des différents terrains de sports et le « Lac du Gros Caillou » seront autant d'atouts pour réussir le séjour. Tout comme la diversité du matériel mis à disposition.

Les modalités administratives du centre figurent dans le règlement Intérieur de ce dernier qui est distribué à tous les parents et aux membres de l'équipe d'animation. Ce dernier est aussi affiché dans la salle d'accueil. Nous sommes tenus de nous y conformer.

Pour une question d'organisation, il serait préférable que les enfants soient inscrits pour la semaine complète (5 jours) pour permettre un meilleur suivi pédagogique.



Répartition de l'équipe

Afin de faciliter l'organisation du groupe, 4 groupes sont mis en place :

3-4 ans : 2 animateurs

5-6 ans : 2 animateurs

7-8 ans : 2 animateurs

9-11 ans : 1 ou 2 animateurs

Transport

L'accueil de loisirs dispose de 2 minibus pour assurer le transport des enfants des communes du territoire entre leur domicile et l'accueil de loisirs le matin. Ils servent aussi pour les déplacements vers les lieux d'activités et de sorties.

Mais actuellement le transport en bus n'est toujours pas possible suite à la crise sanitaire que nous venons de traverser. Il reprendra peut-être au cours de l'année.

Pour tout déplacement nous nous rapprocherons vers des sociétés privées.

**LE RESPECT DE LA SECURITE EST PRIMORDIAL,
NOTAMMENT POUR LES DEPLACEMENTS À L'EXTERIEUR DU CENTRE !**



Présentation de l'équipe

L'équipe se compose d'une directrice, d'une directrice adjointe, d'une animatrice permanente. En période de forte influence, la direction fait appel à des animateurs vacataires soucieux du respect du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure.

LA DIRECTRICE – PERROT Christine :

Elle est titulaire du BAFA et du BAFD.

- Elle est garante des orientations définies dans le Projet Educatif et Pédagogique.
- Elle est responsable au regard de la loi : elle veillera donc à la bonne application des règles de sécurité, d'hygiène et de moralité.
- Elle représente l'institution auprès des autorités et de la population extérieure.
- Elle anime l'équipe d'animation et en assure la formation.

LA DIRECTRICE ADJOINTE - LEBELIER Marine :

Elle est titulaire du BP JEPS Loisirs Tous Publics depuis avril 2018.

- Elle travaille en partenariat avec la directrice et la secondent dans son action.
- Elle coordonne l'équipe d'animation et veillent au respect du projet.
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Elle a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

ANIMATEURS – KRZYKAWIAK Isabelle et LOURDEAU VIGEANT Antonin - APPRENTIS BP JEPS Loisirs Tous Publics :

Isabelle est titulaire du BAFA et est en contrat d'apprentissage pour la formation qui a débuté 1/11/2020 et qui sera présente jusqu'en avril 2022.

Antonin est en contrat CDD avant de devenir apprenti BPJEPS Loisirs Tous Publics en novembre 2021 jusqu'en avril 2023. Il sera en contrat d'apprentissage dès le début de sa formation, partagé avec la structure du CAP JEUNES.

LES ANIMATEURS VACATAIRES :

Ils sont titulaires du BAFA ou stagiaires BAFA.

- Ils sont placés sous l'autorité de la directrice.
- Ils ont un rôle primordial auprès des enfants : ils sont des référents et doivent donc à ce titre montrer l'exemple.
- Ils font le lien entre les jeunes et les parents dans le cadre de l'animation.
- Ils sont garants et porteurs des orientations du projet pédagogique.

- Ils s'impliquent dans le fonctionnement global du centre et à la prise en compte du patrimoine (respect du matériel, des locaux, de l'environnement ...)
- Ils associent les jeunes à l'organisation de l'animation, des activités et de la vie du centre.
- Ils doivent être présents à l'accueil et au départ des enfants.

L'ASSISTANT SANITAIRE :



C'est un animateur titulaire du PSC1 ou du SST. C'est un référent pour les enfants.

Il intervient par une action de prévention dans tous les domaines de la vie collective (rythme de vie, repas, préparation des activités ...) et veille à la santé physique et morale des enfants.

Il réalise les soins élémentaires, administre les traitements prescrits par le médecin local ou traitant. Il travaille en équipe et doit faire preuve d'une responsabilité maximale et est soumis au respect du secret professionnel.

LES AGENTS TECHNIQUES :

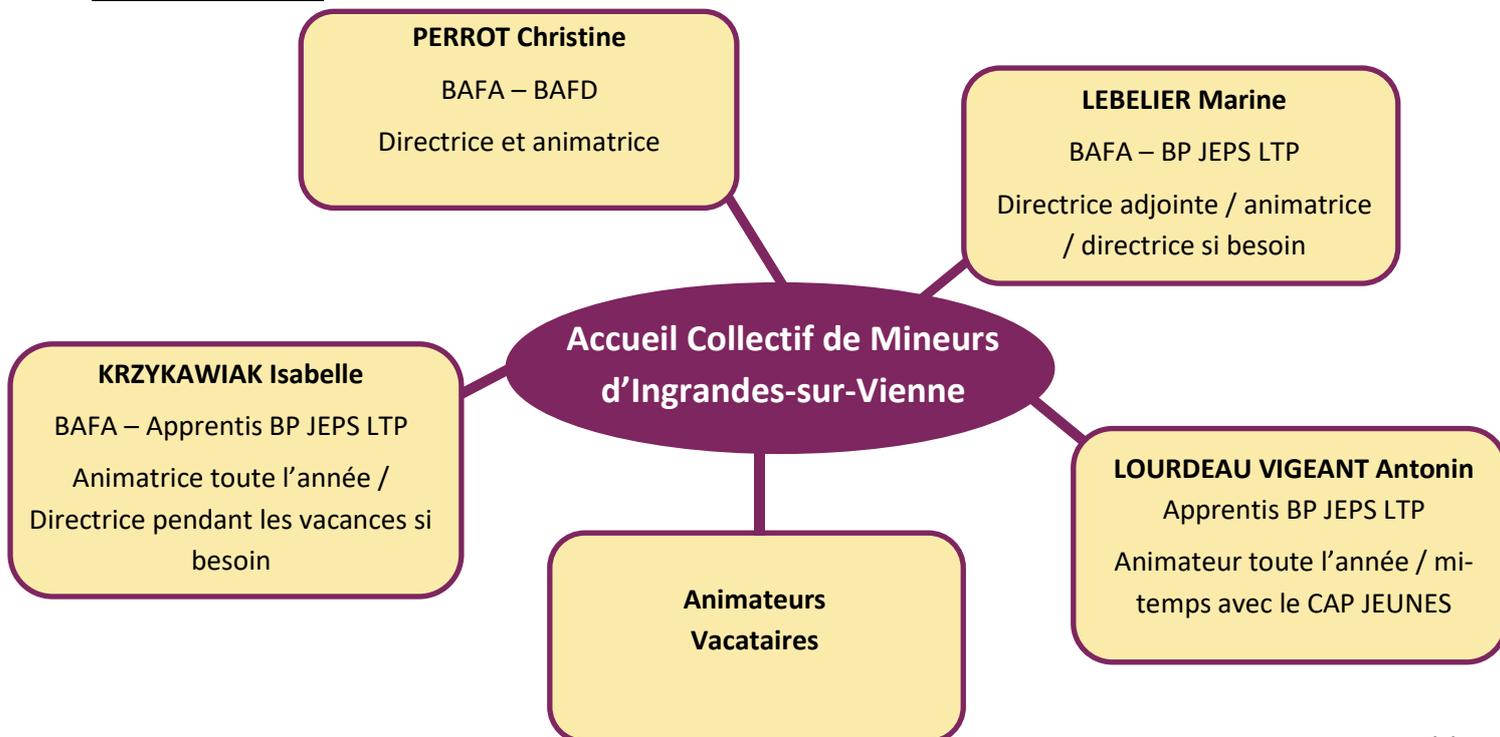
Un agent s'occupe de la préparation du réfectoire, du réchauffement des plats pour le repas, du service du repas. Un autre agent, entretient les locaux de l'Accueil de Loisirs, elle procède au nettoyage des bâtiments, elle s'occupe de toutes les tâches ménagères. Elle vient également aider la personne qui s'occupe du réfectoire pour faire la vaisselle, entretenir les locaux du réfectoire et de la cuisine après le repas.

LES INTERVENANTS :

Ils doivent adhérer au projet pédagogique et travaillent en parfaite harmonie avec les orientations pédagogiques de ce dernier.

Ils assurent la sécurité physique et morale des jeunes particulièrement au cours de leurs activités.

Organigramme



SITE INTERNET DE LA MAIRIE



Sur le site de la Mairie de Dangé Saint Romain, propose une rubrique pour les accueils de loisirs du territoire de l'ex communauté de communes les Portes du Poitou.

Vous pourrez y trouver le projet éducatif et pédagogique de la structure, les brochures des vacances, les documents pour une nouvelle inscription au centre ainsi que le lien pour inscrire vos enfants.

(<http://www.dangesaintromain.fr/>)

BROCHURE



A chaque période de vacances, nous proposons des brochures que nous distribuons dans les écoles des 17 communes du territoire. Elles présentent les thèmes, les sorties, les infos pour y participer.

COMPTE FACEBOOK

facebook



Aish Ingrandes Sur Vienne (Accueil de Loisirs Ingrandes)

Ajouter une bio

L'accueil de loisirs a un compte facebook qui relate les évènements, les sorties, les différentes activités passées, les infos...

Il est également possible de nous contacter par ce réseau social.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les orientations pédagogiques répondent à un constat et servent à exprimer les intentions de l'équipe d'animations et de direction. Elles ont été réfléchies et définies en groupe par l'ensemble de l'équipe et devront être déclinées en actions opérationnelles en y mettant les moyens nécessaires. Elles doivent servir de fil rouge à l'élaboration des animations et des activités.

Développer l'épanouissement individuel et collectif au sein de l'accueil de loisirs

Objectif spécifique	Favoriser l'autonomie de l'enfant en sécurisant ses actions	
Objectifs opérationnels	Rendre les enfants responsables en proposant des actions ludiques	Laisser le choix aux enfants
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du matériel pédagogique pendant les activités qui tend vers l'autonomie Rangement du matériel Aider les animateurs dans le rangements des activités Les enfants sont chargés de donner les informations à leur parents concernant les sorties (9-11 ans) Pendant le goûter et les repas, les enfants tri les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Une activité par animateur, les enfants ont le choix parmi les activités proposées L'enfant a le droit de ne rien faire, mais l'animateur essaie de donner l'envie à l'enfant de participer Laisser du temps libres aux enfants Mise en place d'un tableau des émotions et des activités pour les enfants Organiser la salle avec différents espaces (dinette, lecture, dessin...) Lors des temps libre les enfants ont le choix de jouer avec qui ils souhaitent (de leur groupe)

Objectif spécifique	Accompagner les enfants à prendre conscience des notions de vivre ensemble			
Objectifs opérationnels	Insister sur les notions de :			
	Respect	Entraide	Partage	Communication
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Insister sur les formules de politesses en le rappelant tout au long de la journée Prendre soin du matériel Ecouter les autres (je prends la parole et je laisse la parole à...) Mise en place de règles de vie tous les matins Mascotte à partager 	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller les enfants Aider les enfants si besoin Un plus grand se met avec un plus petit afin de mixer le groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux conversations des enfants tout au long de la journée Instaurer des temps d'échanges Echanges de connaissances sur leur territoire Apprendre à partager le matériel, les jouets, idées, choix... Accorder du temps à un enfant qui joue avec un jouet pour ensuite qu'il prête le jouet à un autre Une fois par mois mélanger les groupes 	<ul style="list-style-type: none"> Parents <-> Animateurs / Animateurs <-> Enfants / Enfants <-> Parents / Enfants <-> Enfants (donner la parole à tous en demandant aux plus timides un sujet qui les intéressent) Animateur donne les documents aux parents (3-8 ans) Prendre en compte les informations des parents afin de les retransmettre à l'équipe Insister sur la communication non violente

Objectif spécifique	Respecter le rythme et les besoins de l'enfant			
Objectifs opérationnels	Mettre en place des repères pour l'enfant	Instaurer des temps calmes	Instaurer des temps dynamiques	Besoin de se retrouver seul
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Créer un support pour les repères spatiotemporels (3-5 ans) Mise en place de la photo de l'enfant au dessus de son lit pour la sieste (3-4 ans) Au moins un animateur sera référent sur le groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les plus petits, moment de sieste l'après-midi (3-4 ans) Laisser les enfants aller dormir s'ils le souhaitent Proposition des temps calmes l'après-midi : lecture, jeux calmes... 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des activités et jeux attractifs Temps libre au gymnase + proposition de jeux collectifs Developper leur motricité (parcours, jeux...) 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des temps libres

Objectif spécifique	Sensibiliser les enfants aux notions de discrimination et handicap
Objectifs opérationnels	Activités et jeux adaptés à chacun
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Adapter nos techniques d'animations (jeux; activités manuelles, sports...) Proposer des jeux en situation de handicap (yeux bandés, dessiner sans les mains...)

Objectif spécifique	Comprendre l'importance de l'environnement qui nous entoure et ce que cela implique sur notre cycle de vie		
Objectifs opérationnels	Participation des enfants aux recyclages	Proposer des activités ludiques et éco-responsables	Eviter le gaspillage
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Tri des déchets • Etiquettes visuelles sur les poubelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Land art • Ramassage des déchets dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le gaspillage du matériel pédagogique (feuille...) • Etre attentif à l'utilisation des robinets lorsqu'ils se lavent les mains • Ne rien jeter sur la voie publique • Etre attentifs aux portions alimentaires à la cantine

Objectif spécifique	Accompagner l'enfant à trouver sa place dans un groupe			
Objectifs opérationnels	Valorisation de l'enfant	Solliciter l'enfant dans le projet	Faire participer les enfants aux temps de groupe	Ecouter l'avis des enfants
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Exposer leurs activités manuelles • Laisser la possibilité aux enfants d'emmener leur activités réalisées chez eux • Mettre en place les idées des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des animations • Faire participer l'enfant • Proposer aux enfants de jouer ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des grands jeux en mélangeant les différentes tranches d'âges (3-4 ans avec 5-6 ans et 7-8 ans avec les 9-11 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des activités manuelle et des projets

Objectif spécifique	Susciter la curiosité de l'enfant et développer le sens de la créativité			
Objectifs opérationnels	Permettre à l'enfant d'imaginer et de créer son temps de loisirs	Permettre à l'enfant de tendre vers l'inconnu et de sortir de sa zone de confort	Mise en place d'ateliers autour des projets d'animations	Proposer différents aménagements dans la salle
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Création de décors • Laisser les enfants jouer seul afin qu'ils créés leur propres règles et leur univers 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des activités diverses et variées sur le territoire qui nous entoure • Découvrir de nouvelles activités • Organiser des bivouacs (5-11 ans) • Proposer et organiser des sorties 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des ateliers autour des contes, de la musique, des jeux... • Faire des jeux qui déploient leur imaginaire et leur inventivité • Faire des sorties pour permettre aux enfants découvrir des lieux en rapport avec le projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer différents espaces afin que chacun puisse se retrouver • Créer plusieurs espaces : activités, dinette, jeu, lecture (3-6 ans)

Objectif spécifique	Developper la notion de diversité culturelle
Objectif opérationnel	Découvrir différentes cultures
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des thèmes • Partager ses connaissances • Créer des temps de discussion / débat



Nous ne sommes pas en milieu scolaire, l'évaluation n'est pas faite pour vous noter mais elle est là pour permettre d'évoluer dans son parcours, pour vous aider à évaluer et à comprendre les erreurs de chacun. C'est une évaluation formative qu'il faut prendre comme un outil de dialogue, d'écoute et de motivation.

Formation de l'équipe

Le directeur et la directrice adjointe ont un rôle de formateur auprès des animateurs qu'ils encadrent.

Des temps d'échanges sont organisés pendant les réunions de préparation des vacances scolaires, afin de faire un point sur les réglementations en vigueur à mettre en place sur toute la durée des vacances.

Ces temps peuvent également servir à échanger entre les différents membres de l'équipe sur les savoirs faire de chacun, par exemple en incluant un temps sportif pour pouvoir découvrir des jeux divers à proposer aux enfants.

Cela permet également aux animateurs de se mettre en situation, lorsqu'ils expliquent le jeu. Ces jeux permettent également la cohésion d'équipe.

Pour une équipe solidaire, chaque animateur peut solliciter de l'aide auprès de chacun (horaire, fonctionnement, prise en charge des enfants...). Le travail d'équipe, la communication et l'entraide entre les différents membres de l'équipe ont une grande importance en animation, car ils permettent une meilleure organisation des différents temps de la journée.

Malgré tout, ils doivent trouver leur place au sein de l'équipe et auprès des enfants. Chacun a le même rôle, qu'il soit stagiaire ou non.

Evaluation auprès des enfants

L'évaluation des jeunes permet de savoir si les objectifs pédagogiques ont été atteints et si les actions mises en place ont été concluantes.

Il est difficile de savoir si les objectifs sont atteints, mais nous pouvons dégager quelques critères comme :

Le jeune sera capable de :

- Utiliser le matériel pédagogique en évitant le gaspillage, en toute sécurité, de le ranger avec ou sans aide de l'animateur
- Trier les déchets dans les différentes poubelles mises à disposition
- Choisir son activité
- Choisir avec qui il veut jouer
- Être poli tout au long de la journée
- Respecter le matériel, la nature, les autres en les écoutants
- Appliquer les règles de vie
- Aider un autre enfant, savoir partager le matériel, ses connaissances

- Accepter les différences
- Communiquer dans la non-violence
- Avoir de l'imagination

L'écoute et l'observation sont de bons indicateurs (comportement des jeunes par exemple) pour savoir si l'activité a plu aux enfants ou non.

De plus le panneau des émotions mis en place le matin, permettra de savoir si les enfants ont passé une bonne journée et si les activités leur ont plu.

Evaluation des animateurs

Elle se fera par le biais de réunions durant le séjour, qui serviront à encourager ou à recadrer si besoin.

Ces temps d'évaluation permettent d'échanger sur les points forts et points faibles afin de permettre à chacun de pouvoir s'améliorer.

Ces temps d'évaluation permettent également de demander à l'animateur comment il se sent au sein de l'équipe, auprès des enfants et d'évoquer les problèmes pouvant être rencontrés.

Ces réunions peuvent être formelles ou informelles, elles doivent être constructives, comme les remarques qui pourraient y être faites, et ce afin de permettre à chacun d'évoluer de manière positive.

Une grille d'évaluation est mise en place pour permettre aux animateurs de s'autoévaluer et de progresser. (ANNEXE 1)

Elle servira également de support pour la validation des stagiaires BAFA.



ANNEXE 1

GRILLE D'ÉVALUATION

Nom et prénom de l'animateur :		
Titulaire du BAFA <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Non diplômé <input type="checkbox"/>	POINTS POSITIFS	POINTS NEGATIFS
ACCUEIL (parents + enfants)		
REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITÉ		
ANIMATIONS (choix, réalisation, préparation, finalisation des activités, sentiments des enfants, initiative, autonomie, anticipation, aménager des espaces, équipement, locaux...)		
COMMUNICATION (équipe, enfants, familles, intervenant)		
FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL (accueil, horaires, gymnase, sorties, cantine, goûter, rangement...)		
GESTION DU GROUPE D'ENFANTS (conflits, respect des règles, échange, partage, référents)		
S'ADAPTER AUX SITUATIONS		
COMPORTEMENT (patience, organisation, écoute, disponibilité, ponctuel, prise d'initiative, force de proposition, polyvalence, dynamique, motivation, travail en équipe)		
AUTRES		